

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1055 11/10/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 octobre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Monnier (Edouard), administrateur adjoint des colonies, est nommé, par intérim, adjoint à l'administrateur-maire et président du tribunal indigène du 1er degré, de Djibouti. M. Zerbib, chef du bureau de 1re classe des Secrétariats généraux, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles de chef du bureau des Affaires politiques, des fonctions de secrétaire-archiviste du Conseil d'administration et secrétaire-greffier du Conseil du contentieux. Il percevra, en cette qualité, les indemnités réglementaires. M. (Chalon, chef du service intérieur, est chargé, en outre, des fonctions d'adjoint au chef du cabinet du Cabinet civil. M. Daudy, chef du Secrétariat particulier, retrouvera son droit à la solde du jour de son débarquement.